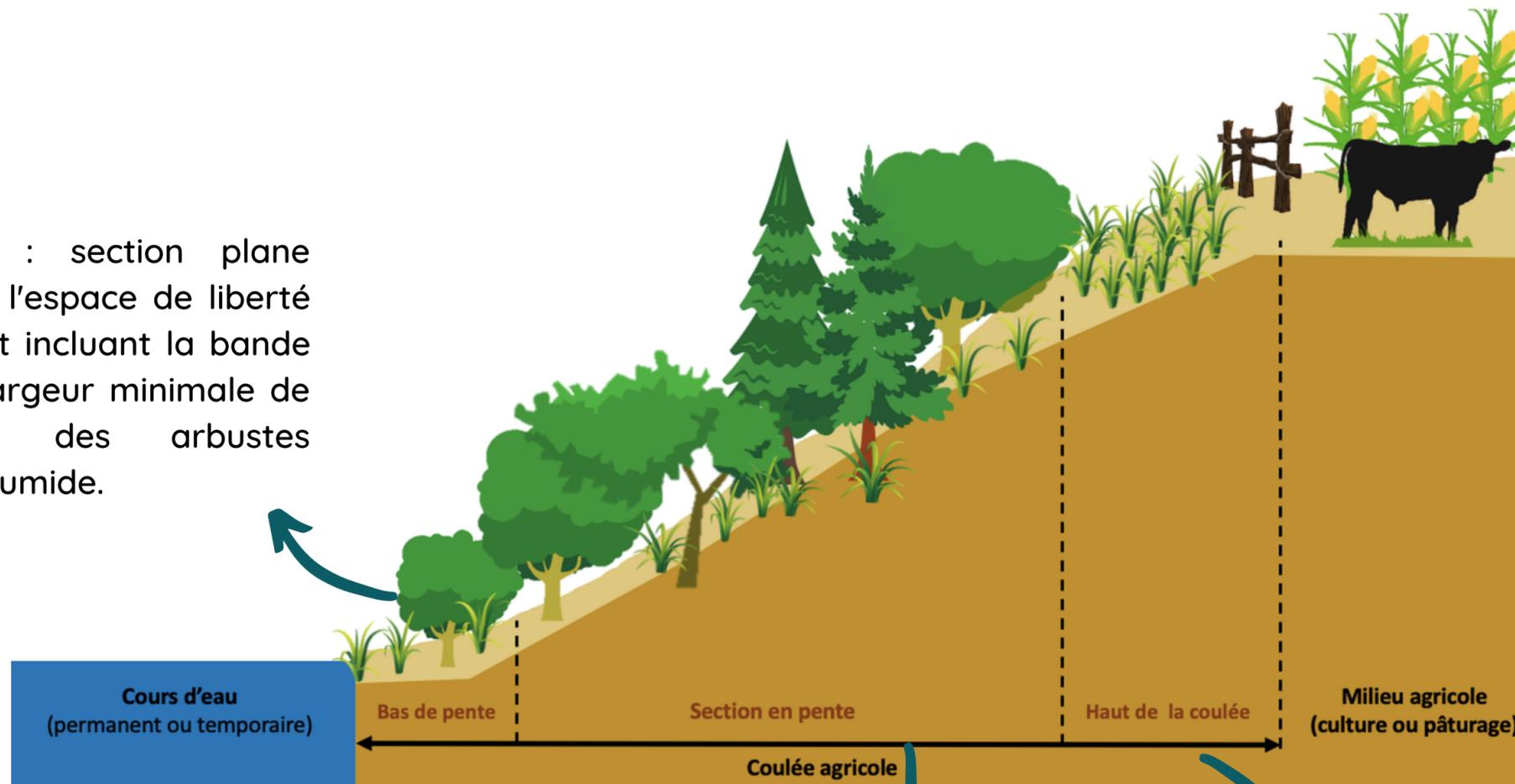


Afin de maximiser les bénéfices écologiques, une coulée devrait être divisée en trois sections :

**Bas de pente** : section plane correspondant à l'espace de liberté du cours d'eau et incluant la bande riveraine d'une largeur minimale de 3m. Privilégier des arbustes tolérants au sol humide.



**Section en pente** : section boisée avec un mélange diversifié d'arbres feuillus et de conifères afin de stabiliser la pente, limiter l'érosion, stocker du carbone, augmenter les types d'habitats et favoriser la connectivité.

**Haut de la coulée** : bande herbacée de 4 à 6 m de large visant à limiter les inconvénients liés aux racines des arbres et aux débris ligneux pour la zone agricole. Un enrichissement avec un mélange de semences herbacées attractives pour les pollinisateurs est suggéré. Pour conserver sa capacité de rétention des polluants agricoles, la bande herbacée doit être fauchée une fois par année et idéalement à l'automne, afin de ne pas nuire à la nidification des oiseaux et tortues.



Pensez à protéger les arbres et arbustes des petits rongeurs avec des protèges-troncs. Une protection contre les cerfs peut également être nécessaire.